

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Angélique Chauviré, meurtre aux Caraïbes - Le débrief

Hé, vous! Oui, vous!

Savez-vous que vous pouvez écouter Europe 1 ou 230 radio, 700 web radio et plus de 200 000 podcasts sur une seule application gratuite? Avec Radio Player France sur smartphone, enceinte ou en voiture, vos radios sont toujours avec vous.

Radio Player France, l'appli de toutes les radios.

Pour commenter son histoire du jour,

Christophe Hondelatte reçoit un invité, acteur direct de son récit.

Je vous ai raconté l'enquête sur l'assassinat d'Angélique Chauviré.

En 2006, sur l'île de Saint-Martin, dans les Caraïbes,

tué par un certain Katron Fortun, un chef de gang,

condamné pour d'autres meurtres, et qui serait donc un tueur en série.

Histoire que je débrieife avec vous, maître Sandra Chiracolari,

vous êtes avocate au barreau de Paris aujourd'hui,

mais vous exerciez à l'époque au barreau d'Angers,

et vous avez défendu dans ce dossier les intérêts de la famille d'Angélique Chauviré.

Parlons tout de suite de ce procès bizarre.

Vous êtes où vous pour ce procès? Angers, je suppose.

Eh bien, nous sommes sur place, en Guadeloupe,

devant cette cour d'assises qui est composée effectivement de manière inhabituelle,

à savoir que normalement une cour d'assises classique

est composée de jurys populaires tirés au sort qui vont composer cette cour d'assises,

mais comme on est sur une autre modalité, à savoir une absence de l'accusé,

eh bien je me retrouve devant trois juges professionnels

qui vont statuer sur cette affaire.

Ça tient debout, ça, sur le plan, les gars?

Oui, alors on a en fait un jugement qui est rendu ce qu'on appelle un défaut criminel, c'est l'ancien jugement par contumace.

Concrètement, ça veut dire qu'effectivement l'accusé ne pouvant être présent,

ce que l'on peut imaginer par notamment ce risque plus qu'élevé d'évasion

avec un transfert à haut risque,

et je pense que les Pays-Bas ne souhaitent pas prendre ce risque,

eh bien nous avons effectivement un accusé qui est absent,

qui va être jugé au regard d'un dossier soumis à ces trois juges professionnels.

Donc il y a vous? Il y a son avocat peut-être?

Et puis il y a des trois magistrats et l'avocat général?

Il n'y a pas d'avocat pour lui, il y a les trois magistrats qui vont juger,

il y a l'avocat général et moi qui notamment rencontrerais mes clients

par le biais de la visioconférence, comme vous l'avez indiqué.

Donc eux ils seront en haut lieu? Quelle frustration!

Tout à fait, ça a été compliqué,

après je pense qu'il aurait été aussi émotionnellement extrêmement dur

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Angélique Chauviré, meurtre aux Caraïbes - Le débrief

d'assister à ce procès,
je rappelle qu'on est en octobre 2020 et qu'on est à six mois près,
14 ans après la perte de cet être cher,
tous ces événements que vous avez rappelés,
enfin on est sur quelque chose de surréaliste
et je m'interroge encore aujourd'hui sur le fait de savoir comment
cette sœur, ses frères, cette maman,
puisque le papa d'Angélique nous a quittés depuis,
mais comment ces personnes ont pu tenir pour arriver à cette phase de jugement.
Donc finalement, le fait d'être aussi à distance était peut-être un moyen de se protéger.
Pour ce pas qu'il y a un motif de cassation?
Non, il n'y a pas de motif de cassation,
les droits de l'accuser sont complètement évidemment préservés,
puisque la décision va lui être notifiée,
on est encore en attente depuis maintenant deux années, presque.
Elle n'a pas été notifiée encore?
Elle n'a pas encore été notifiée,
puisque tout se passe également en lien avec les Pays-Bas,
on est sur une procédure longue technique
qui fait que cette décision n'est pas encore officiellement portée à la connaissance de l'intéressé,
qui aura le droit soit d'accuser, de dire qu'il accepte cette décision,
ou bien au contraire d'être rejugé avec un nouvel examen de cette affaire devant la Cour d'Assise.
Donc ces droits sont strictement préservés bien évidemment.
Donc ça n'est peut-être pas fini?
- Tout à fait. - C'est dingue.
Quel est, selon vous, le mobile de Catherine Fortunes dans cette affaire?
- Écoutez, je reste intimement convaincu que malheureusement, j'ai dit que c'est trouvé
au mauvais endroit, au mauvais moment,
en tous les cas qu'elle avait eu connaissance d'information sur la disparition de ces deux jeunes
hommes,
qui étaient en fait des personnes qui constituaient le gang de ce fameux Gucci,
et qu'elle avait des informations très probablement sur la disparition de ces deux jeunes hommes,
et qu'il fallait par définition la faire taire, ne pas prendre le risque qu'elle parle.
Et au regard de la personnalité de ce fameux Gucci et de la dangerosité extrême
dont il a pu faire preuve, c'est le moins qu'on puisse dire,
et bien toute personne qui le dérange dans l'évolution de ces activités
doit disparaître, et c'était la femme à abattre Angélique.
- Pendant toute la procédure, il a nier, et donc au procès, comme on ne peut pas l'interroger,
j'arrive pas à me faire cette idée qu'on n'ait pas pu l'extrader vers la Guadeloupe éventuellement,
mais on aurait pu dépêcher aussi le procès à l'Angers, quoi.
- Alors, c'est toujours une question. - Pour pouvoir lui poser des questions.
- Ah mais je peux vous dire que c'est effectivement une frustration,
en même temps, est-ce que la famille d'Angélique attend encore quoi que ce soit aujourd'hui de cet

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Angélique Chauviré, meurtre aux Caraïbes - Le débrief

individu?

- Probablement pas. - Probablement pas, eu égard à l'attitude qu'il a, et j'allais dire aux agissements qui ont été les siens, je pense que c'est une personne qui est dénuée par définition de toute humanité, et qui n'entend pas apporter la moindre explication. Il a été entendu à deux reprises dans ce dossier, vous l'avez précisé en 2008, il ne lâche rien, et puis lors de sa mise en examen, c'est la même chose.

Je pense qu'il a rien à perdre et que j'attends très très peu de ces explications, mais encore une fois, ça sera son droit si il estime qu'il veut être jugé, il sera rejugé, mais nous serons présents.

Du coup, on ne sait pas quel genre de type c'est, on imagine une brute épaisse.

- Alors physiquement, il est décrit comme ayant effectivement une statue très très imposante, à regard inquiétant, alors il y a une photo qui est diffusée sur internet de cet individu, alors c'est pas forcément effectivement une photo prise en vacances, donc on se doute qu'il va pas être très souriant, mais en tous les cas, il est décrit comme quelqu'un de très impressionnant, quelqu'un qui prend la place,

qui s'est exprimé et qui s'est tout simplement donné les ordres, les distribués, et j'allais dire que ça a été son rôle principal dans ce gang, et ces violences extrêmes qui ont été commises avec finalement ces hommes de main, très précisément,

on a pu constater que les deux jeunes hommes qui avaient disparu, précisément, faisaient partie de ce gang,

pour dire qu'il est prêt à tout, s'il estime qu'il y a des traîtres autour de lui,

ou qu'une personne gêne, on voit quelle est sa façon de trafiquer.

Dans quelle circonstance, à votre reconnaissance, est-ce qu'Angélique l'a rencontré?

Et était-elle amie avec lui?

Non, on regarde des investigations de ce qu'on a pu retenir de l'enquête sur l'environnement d'Angélique,

très probablement c'était une connaissance très récente de quelques mois,

mais en tous les cas, qui ne nous appartenait pas à son cercle amical proche,

ça c'est une certitude, c'est quelqu'un qu'elle a dû croiser au décours de soirée, semble-t-il,

et je pense que voilà, la connaissance se fait de cette manière-là,

mais en aucun cas, un cadre amical et une proximité entre les deux.

Il y a de la naïveté de sa part, dans la rencontre avec cet homme,

qui sans doute est basée sur ce projet qui est là de parler à tout le monde sur cette île,

et notamment aux autochtones?

Angélique était connue pour sa bonté extrême, c'est-à-dire une personne qui était dans l'empathie, qui était aussi dans la curiosité de rencontrer, d'aller à la recherche de l'autre,

de découvrir vraiment encore une fois différents modes de vie, différentes personnalités,

et je pense effectivement que cette naïveté qu'on pourrait lui attribuer aujourd'hui,

elle y est tout simplement au fait que pour elle, une personne ne peut pas agir de cette manière-là,

elle était la bonté incarnée, je veux dire le terme de gentillesse,

et revu plusieurs fois dans cette procédure, c'est vraiment ce qui caractérisait cette jeune femme.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Angélique Chauviré, meurtre aux Caraïbes - Le débrief

La branche plantée dans le sexe d'Angélique, toute l'enquête on se demande pourquoi? Alors après ce sera du domaine de l'interprétation, de la supposition, il faut savoir qu'effectivement il est jugé pour meurtre que la circonstance de viol ou d'aide de torture et de barbarie qui était relevée au début de l'enquête n'a pas été retenue, puisqu'on ne peut pas dater chronologiquement l'introduction de ce bâton avant ou après la mort, et dès lors qu'il y a un questionnement, effectivement le renvoi était ordonné du chef de meurtre. Selon moi, on est vraiment sur une scène qui est un acte punitif, et encore une fois, il s'est acharné sur cette jeune femme, vous l'avez précisé, on est sur des blessures qui ont déformé le visage parce que la boîte crânienne est littéralement pulvérisée, et l'introduction de cette branche, elle l'est faite de manière encore une fois surréaliste, c'est-à-dire qu'on est sur une profondeur de 37 centimètres, il vient perforer la cache thoracique pour vous dire la haine et la fureur qui est la sienne au moment où il procède à ces agissements sur le corps d'angélique chevirée. Du coup, on trouve là des éléments assez caractéristiques des tueurs en serrure, c'est-à-dire quelque chose de très pervers, je veux dire de pervers pathologique, ou alors c'est juste un abruti qui commet un geste comme ça. Il est extrêmement compliqué de comprendre son fonctionnement, sa structure personnelle, en tout cas il y a un dénominateur commun en tous les cas, c'est qu'on note une extrême violence, c'est vraiment comme ça qu'il est décrit, et j'allais dire que les dégâts occasionnés sur le corps d'angélique sont le signe de ce qu'il a pu être capable de faire, enfin c'est difficilement qualifiable en termes de gravité dans l'échelle de l'horreur. Alors on lui prête d'autres meurtres, donc Lénerlandais parle de 10 de plus, les Français de 17 au total, au moment du procès, il y a une liste, on en parle de ça ou pas? Alors nécessairement, la disparition des deux hommes en novembre 2005 et en mars 2006, c'était très présent puisque précisément ce sont des informations dont plusieurs témoins vont dire qu'angélique avait connaissance, des circonstances, cette disparition, donc oui on en parle, maintenant ce sont des affaires qui ne se sont pas jugées de manière simultanée, la seule chose qui est certain c'est effectivement qu'au moment de l'enquête, on est en septembre 2007, il est condamné pour meurtre sur ce jeune homme Erwin Margarita pour 21 ans, c'est d'ailleurs ce qui va permettre un petit peu de commencer à délier les langues, parce qu'encore une fois c'est une homerta qui règne sur cette île, tellement cette homme fait peur, après il a été question également du meurtre de ces deux jeunes hommes à savoir, peut-être une condamnation qui serait intervenue en 2022 dans la cour d'acier de Walloup, mais je n'ai pas d'éléments particuliers, mais j'ai vu de la presse passer à ce niveau-là, mais le problème c'est qu'on est effectivement sur des affaires qui se mettent un petit peu en parallèle, mais qui ne sont pas jugés en même temps pour avoir une appréciation globale de la situation.

- Est-ce que pour terminer on peut dire un peu de mal de la coopération judiciaire européenne?
- Alors dire du mal, c'est pas de mon fait, enfin c'est pas de mon rôle, j'allais dire de le faire,

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Angélique Chauviré, meurtre aux Caraïbes - Le débrief

ce que je peux faire c'est peut-être relayer effectivement le désespoir de cette famille qui est passée par tous les stades, c'est-à-dire de l'espoir, de la désillusion, de l'effroi, vous avez rappelé, c'est un calvère judiciaire qu'ils ont vécu, et il est vrai qu'aujourd'hui c'est un petit peu la sidération, encore aujourd'hui des années après, lorsqu'effectivement on constate qu'il faut attendre 4 ans pour obtenir des scellés dans cette affaire, et on sait que la génétique aurait pu nous aider, et quand on constate que cette pierre qui est simplement l'arme du crime, c'est-à-dire qu'effectivement on aurait eu un revolver placé à côté, de se dire on ne saisit pas l'arme du crime, je n'ai pas la réponse à ce sujet, c'est juste sidérant, et j'allais dire que c'est aussi quelque chose qui a dû intégrer cette famille qui était à distance de tout cela à des milliers de kilomètres, ça aussi ça a contribué encore une fois à la douleur qui a été la leur de vivre tout ça de manière éloignée, en même temps très impliquée, parce qu'il fallait et il faut que justice soit faite pour. Tout est sidérant dans cette histoire, merci beaucoup maître Sandra Chirac-Colaric, avocate de la portée civile dans cette incroyable dossier.